

Troisième Réunion Adhoc du Groupe d'experts à composition non limitée sur les déchets Marins et Microplastiques

Déclaration de la Guinée

La Guinée, comme tous les Etats africains côtiers, et la plupart des Etats présents à cette réunion, est très préoccupée par la problématique des déchets marins. L'Etat guinéen est en train de prendre actuellement plusieurs initiatives allant dans le sens d'une meilleure gestion des déchets et de leurs impacts. Plusieurs activités formelles et informelles de recyclage de déchets plastiques existent, et fournissent revenus et subsistances à de nombreuses familles.

Pour faire efficacement face à la problématique des déchets marins et des microplastiques, nous devons nous attaquer au problème à la source, c'est à dire aux déchets de nos villes. En effet, ce sont les déchets de ville mal gérés qui deviennent des déchets marins.

La problématique des déchets marins et microplastiques dépassent les frontières nationales. Cependant, bien que nous ayons un problème commun, nous avons des aspects sociaux et économiques différents, et également des déchets différents en quantité et en nature. Par conséquent, nous devons envisager des approches différentes selon nos particularités.

Dans cet ordre d'idée, nous recommandons ce qui suit :

- Envisager ou appuyer une stratégie visant à l'interdiction des sacs plastiques à usage unique ;
- Promouvoir l'économie circulaire, à travers le recyclage ;
- Bannir l'utilisation des additifs chimiques, conduisant à la fragmentation du plastique, car néfaste au recyclage et à l'environnement ;
- Appuyer les Etats en développement dans leurs initiatives de gestion des déchets.

Trouver des solutions communes est plus qu'urgent d'autant que certains impacts sur l'environnement et la biodiversité sont irréversibles.

La Guinée affirme sa disponibilité et sa collaboration pour toute sollicitation allant dans le sens de l'atteinte rapide et efficace de nos objectifs communs.